

11.09.2008 - 09:10 Uhr

La politique suisse de transfert a fait naufrage

Bern (ots) -

Les tout derniers chiffres relatifs au trafic de marchandises transitant par les Alpes ont clairement démontré que la politique suisse de transfert a définitivement fait naufrage. En effet, au cours du premier semestre 2008, tant les trajets effectués par des poids lourds que le volume des marchandises transportées sur la route ont augmenté. Selon les explications de la Confédération la faute en revient à des taux RPLP trop bas. Or, le choix du mode de transport entre la route et le rail dépend moins des coûts que des aspects qualitatifs. C'est pourquoi il est désormais absolument nécessaire de revoir la politique des transports en libéralisant les chemins de fer au lieu d'instaurer de nouvelles mesures coercitives telles que la bourse de transit alpin.

Pour l'Association suisse des transports routiers ASTAG il est clair depuis fort long-temps que la politique des transports actuelle, dominée par les cercles roses/ verts, ne fonctionne pas. Or, cette appréciation a une nouvelle fois été confirmée par les chiffres du dernier rapport semestriel de la Confédération relatif au trafic utilitaire de transit à travers les Alpes. Après 2007, ce dernier présente une nouvelle croissance. Ainsi et durant le premier semestre 2008, le nombre des trajets des poids lourds a progressé de 3,8 % alors que l'augmentation du volume des marchandises transportées représentait 4,1%. Quant au rail, il n'a progressé que de 3,2%.

Libéraliser au lieu du contingentier

Au vu de cette évolution, la Confédération tente désespérément de forcer le transfert par l'entremise de nouvelles mesures coercitives à l'encontre du trafic routier. Pourtant, ces mesures proposées ne font que nuire au site économique suisse et sont absolument sans effet pour le transfert espéré. Et parmi ces mesures, il faut relever la bourse de transit alpin qui entraînerait un contingentement étatique des droits de transit avec, à la clé, une nouvelle hausse des coûts pour l'économie suisse. Il n'est dès lors pas étonnant que les milieux économiques se soient déclarés prêts à accepter une telle bourse de transit alpin que si des exceptions claires (contingentements spéciaux) sont instaurées pour le trafic intérieur et le trafic d'import/export.

De plus, il faut immédiatement procéder à une réorientation profonde de la politique suisse des transports dans le sens d'une libéralisation des chemins de fer en mettant enfin sur pied les conditions indispensables pour améliorer les prestations, en particulier par l'entremise d'un modèle de coopération performant pour CFF Cargo et un agencement plus flexible des prix des sillons. Quant à la politique actuelle de transfert basée unilatéralement sur les charges mises sur la route, elle n'est pas acceptable pour l'ASTAG.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3, 3007 Berne
Tél. 079 613 75 64

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100569437> abgerufen werden.